



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE
Quimper
23 septembre 2021

Bilan anniversaire du plan **France Relance** dans le département du **Finistère**

5^{ème} comité de pilotage et de suivi

ÉDITO



« Depuis le dernier comité de suivi du 25 mars, l'effort de relance dans le département du Finistère s'est accéléré puisque le déploiement du plan de relance dans le département atteint à ce jour plus de 900 M€ au bénéfice de particuliers, entreprises, associations et collectivités locales.

Le comité de ce jour va permettre de vous présenter cette avancée conséquente, qui se décline toujours autour de deux objectifs stratégiques :

- continuer à soutenir les secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire « afin de nous permettre de rebondir immédiatement lorsque la crise sanitaire sera derrière nous » (ministre de l'Économie des finances et de la relance, Bruno Le Maire) ;*
- et, dans le même temps, accélérer le rebond économique pour « dessiner la France de 2030 », en s'appuyant sur toutes les forces vives en présence (entreprises bien sûr, mais également associations, collectivités locales, les jeunes, etc.).*

Ce comité de suivi du plan de relance permet de faire témoigner des acteurs de terrain directement impliqués dans la mise en oeuvre du plan de relance, afin de :

- partager les bonnes pratiques et les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain dans la mise en oeuvre du plan de relance;*
- faire la démonstration que ce plan n'est pas mis en oeuvre « hors-sol » mais qu'il bénéficie bel et bien à tous les finistériens/finistériennes. »*

Philippe Mahé,
préfet du Finistère



« Il y a quasiment un an, le ministre de l'économie lançait le plan #FRANCE RELANCE.

Un nom pour une action dont les contours restaient alors encore à définir.

Un an plus tard, derrière le nom apparaissent des mesures et des actes concrets.

Un an après, le plan #FRANCE RELANCE a pris forme sur le territoire, accompagné par les nombreuses missions que j'ai pu mener auprès des entreprises, des jeunes, des collectivités territoriales, des réseaux consulaires et de tous les acteurs de l'économie.

Le plan #FRANCE RELANCE a permis à l'économie finistérienne de sortir de la crise sanitaire plus respectueuse de l'environnement et beaucoup plus forte.

Ce plan a permis à des jeunes de trouver leurs premiers emplois, à des particuliers d'améliorer l'isolation thermique de leur logement, à des collectivités d'amorcer de grands projets structurants et à des entreprises d'améliorer leurs outils de productions. Il a également permis aux plus fragiles d'être accompagnés.

Aujourd'hui le plan #FRANCE RELANCE ce sont des actions concrètes sur le territoire pour améliorer le quotidien des citoyens et le respect de l'environnement. »

Yannick Scalzotto,
sous-préfet à la relance

S O M M A I R E

VOLET ÉCOLOGIE

Biodiversité - Eau et assainissement	4
Fonds de recyclage des friches	5
Agro-alimentaire : Pacte Biosécurité et Bien-être en élevage	6

VOLET COMPÉTITIVITÉ

Territoires d'industrie	8
Industrie du Futur	9

VOLET COHÉSION

1 jeune, 1 solution	11
Conseillers numériques	12





**900 M€ investis pour soutenir
et relancer l'activité dans le Finistère**

Mesures de relance



116 M€

Volet compétitivité



660 M€

Volet cohésion



124 M€

Volet écologie

Montant par bénéficiaire



Entreprises : 785 M€



Collectivités : 56 M€



Particuliers : 38,8 M€



Immobilier de l'État : 18 M€



Associations : 2,2 M€



Volet écologie - 119 M€

Au titre de l'écologie, le plan de relance finance les projets de :

- rénovation thermique des bâtiments pour les particuliers (MaPrimRénov' : 9 775 dossiers pour un montant total de 24,8 M€), les collectivités locales (DSIL « rénovation énergétique »), les services de l'État et les bâtiments universitaires.
- reconquête de la **biodiversité** (eau et assainissement) et de **lutte contre l'artificialisation des sols** (fonds de recyclage des friches),
- décarbonation de l'industrie,
- économie circulaire,
- **transition agricole** (agro-alimentaire : « Pacte Biosécurité et Bien-être en élevage »),

Biodiversité - Eau et assainissement

Afin de renforcer la résilience de l'alimentation en eau potable face aux risques de sécheresse et de lutter contre les sources de contamination de l'eau par un traitement plus efficace en station d'épuration, le plan de relance prévoit une aide à l'investissement pour la **modernisation des réseaux de l'eau potable et d'assainissement, des stations d'épuration** et de **la gestion des boues**.

L'agence de l'eau Loire Bretagne dispose, dans le cadre du plan de relance, d'enveloppes complémentaires de 20 M€ sur les projets eau potable et 42 M€ sur les projets d'assainissement. Pour la Bretagne, l'enveloppe est de 10 M€.

À ce jour, **11 dossiers finistériens ont été retenus**, pour un montant de **2,2 M€** (sur un montant de 4,5 M€ de travaux).



« Eau du Ponant est devenu l'opérateur public de référence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en moins de 10 ans. Avec près d'1/3 du territoire Finistérien desservi, la SPL (Société Publique Locale) assure aussi bien des missions de délégation de service public que des contrats de prestations, tant en ingénierie qu'en exploitation et travaux.

Grâce à ses moyens propres d'ingénierie en interne, Eau du Ponant a été en mesure de répondre à l'appel à projet lancé dans le cadre du plan « France Relance » dans le domaine de **l'optimisation des systèmes d'assainissement**.

Objectif : limiter notre impact sur l'environnement tout en sécurisant l'alimentation du territoire. Le plan « France Relance » a permis d'accélérer la mise en œuvre des premiers investissements d'un programme pluriannuel ambitieux .

Ainsi, le programme de la construction d'un bassin de stockage de 1 000 m³, pour un montant estimé à 1,36 M€, subventionné à hauteur de 816 000 € et le renforcement des capacités de pompage de 3 postes de relevage, pour un montant estimé à 180 000 €, subventionné à hauteur de 108 000 € vont permettre de limiter les rejets des systèmes d'assainissement de Brest métropole en Rade de Brest et de contribuer à la reconquête de la qualité de cette baie emblématique du Finistère. »

Mme Véfa Kerguillec,
Vice-présidente eau et assainissement de Brest Métropole
et vice-présidente de la SPL eau du Ponant



Fonds de recyclage des friches

le fonds est dédié au **financement de recyclage de friches et plus généralement de fonciers déjà artificialisés** dans le cadre de projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités.

Le département compte **12 lauréats pour un montant de 4 M€** et **171 000 m² de friches réhabilitées** (soit l'équivalent de 17 terrains de football).

Un deuxième volet de l'appel à projet est en cours (**dépôt des dossiers au plus tard le 8 octobre 2021**) et l'annonce de nouveaux lauréats aura lieu au mois de novembre.





Le Guilvinec

« La société Groupe Foncière Wagram est à la fois un opérateur de projet immobilier et une société de conseil auprès d'investisseurs. Elle existe depuis 2002.

La subvention de 500 000 € allouée dans le cadre des **fonds de recyclage des friches** nous permet de nous porter acquéreur du site des anciennes conserveries Furic, situé en centre-ville du Guilvinec. En effet, ce site d'une superficie de plus de 1.6 ha, comprend un ensemble de locaux industriels de près de 10 000 m² totalement obsolète, dont la démolition nécessite un très important volet de dépollution et de désamiantage.

Le foncier - après déconstruction, désamiantage et dépollution - nous permettra de réaliser un projet immobilier. Les habitants du Guilvinec pourront ainsi rejoindre plus facilement le centre-ville et le port via des circulations douces (piétonnes et vélos) et la réalisation d'une coulée verte qui traverseront l'ancienne friche.

Ce projet sera composé de logements individuels, d'un petit collectif en accession à la propriété réservé pour les jeunes ménages, un pôle de coworking ainsi qu'une résidence hôtelière de tourisme qui permettra de palier le manque d'offre (hôtelière) sur le Guilvinec pour accueillir les 50 000 visiteurs qui se pressent chaque année sur les passerelles et terrasses d'Haliotika au-dessus de port de pêche et de la criée.

Nous espérons commencer les travaux de déconstruction courant du 1^{er} semestre 2022 et pouvoir donner notre premier coup de pioche pour la construction au 2^e semestre 2022. »

M. Olivier Levet,
Directeur général chez Groupe Foncière Wagram

Agro-alimentaire : Pacte Biosécurité et Bien-être en élevage

Le Pacte Biosécurité et Bien-être animal en élevage **aide les éleveurs à investir pour renforcer la prévention des maladies animales et/ou pour améliorer les conditions de bien-être animal de leur élevage.**

Le dispositif : Pacte Biosécurité et Bien-être animal en élevage est cadré par un arrêté du préfet de région et décliné dans un appel à projets régional ouvert depuis le 2 mars.

À la suite du premier comité de modernisation du 28 juin 2021, **16 dossiers ont été déclarés lauréats** pour un total de **537 000€ d'aides versées.**



Elliant

« Ayant pour projet un regroupement de 2 sites et ainsi la construction d'une maternité collective pour truies, j'ai pu bénéficier de l'aide financière dans le cadre de la mesure « **Pacte : biosécurité et bien-être animal en élevage** » du plan France Relance.

Les avantages de cette maternité permettent de répondre aux attentes sociétales du bien-être animal ; le passage des truies en case liberté permet de subvenir aux besoins physiologiques des animaux avec plus de surface. De plus, l'individualisation des besoins de chaque animal est possible tant au niveau de l'alimentation (nous maîtrisons déjà l'alimentation via FAF (fabrication d'aliment à la ferme) que de la qualité de l'air.

Cette aide me permettra d'améliorer le bien-être animal mais aussi d'économiser en énergie, de gagner en technicité, en biosécurité et en qualité de travail et donc au niveau économique, afin de pérenniser mon exploitation. »

M. Gilles Coustans,
Gérant de la SARL Kerambriquen



France Relance, c'est également...

La rénovation énergétique des bâtiments

24,8 M€

9 775
dossiers

MaPrimRénov

18,3 M€

90
projets

Bâtiments de l'État
et bâtiments universitaires

11 M€

121
projets

Bâtiments des communes
et EPCI

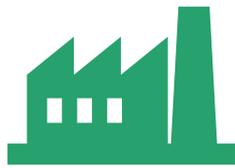
Les mobilités vertes

2 706

Primes à la
conversion

2 138

Bonus écologiques



Volet compétitivité - 116 M€

France Relance, c'est **la volonté que les entreprises localisent de nouvelles productions à forte valeur ajoutée sur le territoire et créent de nouveaux emplois**. Cela passe par :

- le choix de la modernisation de notre appareil de production (**Territoires d'industrie**),
- l'investissement massif dans les technologies d'avenir (**Industrie du Futur**),
- la baisse des impôts de production représentant 88,6 M€,
- le renforcement du soutien à la recherche,
- la formation et du développement des compétences ainsi que des savoir-faire nationaux existants.

Territoires d'industrie

L'appel à projets Territoires d'industrie vise à **soutenir des investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire**. Il peut s'agir par exemple :

- de création ou d'extension de sites industriels,
- de modernisation d'outils productifs,
- de plateaux techniques de formation professionnelle,
- de plateformes de services aux industriels.

26 dossiers finistériens ont été validés pour un montant de 9.4M€ de subventions.





« La SARL Kerhoas est une société familiale installée à Milizac au Nord de Brest employant 12 salariés. Adhérente au groupement National l'Oeuf De Nos Villages, elle conditionne des œufs standards, sol, plein air et biologiques pour la GMS avec une démarche qualité IFS afin de répondre aux cahiers des charges de ses clients. Elle réalise un chiffre d'affaires de 7,3 M€ en 2020 correspondant à 60 millions d'œufs commercialisés. L'obtention de la subvention est un réel accélérateur pour effectuer le **changement de calibreuse**, outil principal dans le conditionnement d'œufs. Celle-ci sera plus moderne et permettra plus de convivialité dans le fonctionnement. Il est à noter que le nettoyage sera intégré et que la désinfection se fera par UV. Ainsi, nous gagnerons en efficacité et en qualité produits. Cette aide nous permettra de convertir plus rapidement notre offre vers une gamme d'œufs alternatifs et ainsi répondre à la demande sociétale. »

M. Erwan Kerhoas,
gérant de la société Kerhoas



« Créée en 2016, Tubomax est une filiale du groupe finistérien Pré Vision. Implantée à Sizun, la société révolutionne la fabrication des pièces industrielles en tubes et/ou profilés métalliques par l'emploi de la technologie laser en lieu et place du sciage et du perçage traditionnels. En offrant ce progrès technologique, Tubomax contribue à la compétitivité de ses clients, à savoir toutes les entreprises bretonnes des secteurs métallurgie, bâtiment, machinisme agricole et construction navale. De par sa nature, notre activité nécessite d'investir dans des machines laser très innovantes et très coûteuses. Le Covid aurait pu avoir comme effet de retarder nos investissements et de freiner notre dynamique. Nous avons donc sollicité l'aide du plan de relance portant sur **l'Industrie du Futur** pour notre projet d'extension d'usine, et notamment sur l'achat d'une quatrième machine de découpe d'une valeur de 1,25 M€ pour laquelle nous avons obtenu une aide de 125 000 €. Cet investissement nous permettra de passer de 25 collaborateurs actuellement à une cinquantaine d'ici 2028. »

Mme Bénédicte Emily,
directrice générale du groupe Pré Vision

Industrie du Futur

Le dispositif d'aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur a été mis en oeuvre pour **soutenir la montée en gamme des PME et ETI industrielles par la diffusion du numérique et l'adoption des nouvelles technologies** (fabrication additive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logiciels de conception, contrôle non destructif, etc.).

111 entreprises finistériennes ont fait l'objet d'un financement pour un montant de 10,2 M€ représentant 31 M€ d'investissement.



« Cloître est le 1^{er} imprimeur breton avec 2 ateliers de production : à St Thonan et à Quimper.

L'entreprise réalise une large gamme de produits imprimés allant de la carte de visite aux beaux livres. Pour assurer à la fois qualité et réactivité dans la réalisations des documents, **l'intégration d'équipements de pointe** est un levier indispensable.

Le programme d'investissement pour lequel la Société a été lauréate à hauteur de 600 000 € pour un programme d'investissement de 2,3 M€, permettra de mieux répondre aux exigences clients et ainsi de continuer à se développer sur un marché en pleine mutation. »

M. Christophe Dudit,
dirigeant de Cloître



France Relance, c'est également...

Financement des entreprises

88,6 M€

8 240
entreprises

Baisse des impôts
de production

Aide à la numérisation des entreprises

1 661

bénéficiaires

Chèques
France Num

2 741

mesures

Accompagnement - formations
France Num



Volet cohésion - 660 M€

Dans le cadre du plan de relance, l'État apporte un soutien aux jeunes, aux collectivités locales, aux entreprises et aux personnes précaires.

À travers le plan « **1 jeune, 1 solution** », tous les acteurs se mobilisent pour aider les entreprises à recruter des jeunes grâce au versement d'une prime à l'embauche. La « garantie jeunes » permet également aux jeunes d'être accompagnés dans leurs démarches par les missions locales.

Les entreprises ont accès à plusieurs dispositifs d'aide pour le maintien de l'emploi grâce aux dispositifs d'activité partielle, au fonds de solidarité et à l'aide « coûts fixes » qui le complètent.

Les collectivités locales bénéficient de soutiens exceptionnels pour garantir la cohésion des territoires dans le domaine, notamment, du numérique (déploiement de la fibre ou du dispositif « Fabriques de territoires » par exemple) et de la revitalisation du tissu commercial des centres-villes.

Les associations de lutte contre la pauvreté ont été dotées d'un plan de soutien exceptionnel de 100 M€ sur 2 ans.

L'État veille également à l'accompagnement des Français en difficulté avec les usages numériques avec la création de **4000 postes de conseillers numériques** dans les collectivités territoriales.

1 jeune, 1 solution

La mise en oeuvre du plan « 1 jeune, 1 solution » permet de façon très concrète d'**aider les entreprises à recruter des jeunes**, par le biais du versement :

- d'une « **prime à l'embauche** » de **4 000 €** pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021,
- et d'une **aide exceptionnelle de 5 000 €** pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de **8 000 €** pour recruter un alternant de plus de 18 ans.



« La Mission Locale du Pays de Cornouaille accompagne, chaque année, 5 000 jeunes de 16 à 25 ans vers l'autonomie, la formation et l'emploi.

L'État soutient l'action de la Mission Locale pour :

- Accompagner des jeunes éloignés avec des parcours d'insertion sur mesure : repérage des jeunes et leur remobilisation,
- Simplifier l'accès des jeunes à des formations et missions d'utilité sociale,
- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle.

Le **plan #1jeune1solution** permet à la Mission Locale de bénéficier également de moyens supplémentaires pour accompagner les jeunes (à travers des dispositifs d'accompagnement renforcés tels le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie et la Garantie Jeunes) et de renforcer son accompagnement des entreprises dans une logique de partenaire de développement économique du territoire (par la gestion des offres d'emploi, par la promotion des mesures pour l'emploi des jeunes, l'alternance...). »

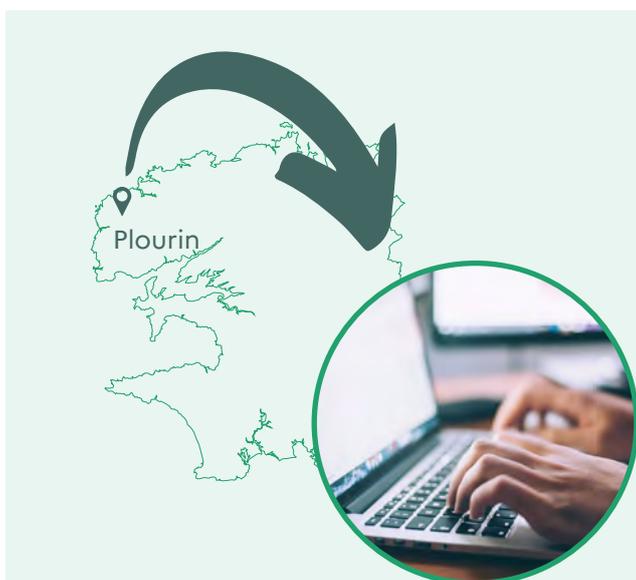
M. Yannick Pouliquen,
directeur de la Mission Locale du Pays de Cornouaille

Conseillers numériques

13 millions de Français ont des difficultés avec les usages numériques. Pour les accompagner, l'État finance **la formation et le déploiement de 4000 conseillers numériques afin :**

- de garantir un déploiement efficace et un maillage territorial,
- de veiller à l'articulation et à la complémentarité avec les dispositifs existants d'inclusion numérique,
- de s'assurer des missions confiées aux conseillers numériques. En particulier, ceux-ci n'ont pas pour vocation principale d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, en dehors des démarches les plus basiques ou pour débloquer une situation liée à un manque d'habileté numérique.

À ce jour, **30 structures finistériennes ont été labellisées.**



« La commune de Plourin disposant déjà d'un cyber-espace depuis plus de 20 ans qui était fréquenté par des habitants des autres communes, les élus ont souhaité, partant de cette expérience, proposer à six des communes voisines un partenariat afin de mutualiser le poste de **conseiller numérique**. Celles-ci, constatant également que certains de leurs concitoyens étaient éloignés des usages du numérique ont adhéré au projet. Il a donc été procédé à l'embauche du conseiller qui a pris ses fonctions en juin. Il a rencontré les élus, les responsables d'associations ou clubs-informatique et a commencé à établir un planning de présence sur les différentes communes.

Son rôle sera distinct de celui des agents France services tout en étant complémentaires afin de répondre et d'informer les usagers, présenter aux usagers les services et dispositifs disponibles, accompagner les usagers individuellement, rediriger vers d'autres structures, conclure des mandats avec Aidants Connect.

Il accompagnera les habitants des communes aux usages basiques du numérique. »

M. Antoine Corolleur,
maire de Plourin et coordinateur de l'entente
intercommunale pour l'embauche d'un conseiller numérique



France Relance, c'est également...

Une aide à l'embauche

460

bénéficiaires

Aide à l'embauche
en contrat professionnel

6 464

bénéficiaires

Aide financière à
l'embauche des jeunes

6 468

bénéficiaires

Aide à l'embauche
des apprentis

LIENS UTILILES

France Relance :

<https://www.gouvernement.fr/france-relance>

Site internet des services de l'État :

<https://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Plan-de-relance>

France Agrimer :

<https://www.franceagrimer.fr/>

ADEME :

<https://www.ademe.fr/>

Banque des Territoires :

<https://www.banquedesterritoires.fr/>

BPI :

<https://www.bpifrance.fr/>

Agence de l'eau Loire Bretagne :

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/>

Office français de la biodiversité :

<https://ofb.gouv.fr/loffice-francais-de-la-biodiversite>

Direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement :

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/>

Dossier de presse à retrouver sur : www.finistere.gouv.fr



Préfet du Finistère



@Prefet29

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle

Tél: 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

42, boulevard Dupleix

29320 Quimper Cedex